

10^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

AG-010-PV-10-2021

PROCÈS-VERBAL de la 10^e assemblée générale annuelle de l'Association des Patients Immunodéficients du Québec tenue virtuellement le mardi 19 octobre 2021.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Mme Martine Allard, présidente du conseil d'administration souhaite la bienvenue et remercie les membres présents de leur participation et déclare l'assemblée ouverte. La liste des membres présents est disponible sur demande.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour transmis préalablement aux membres lors de l'invitation à notre journée annuelle est affiché sur écran et lu par la présidente.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 septembre 2020
4. Présentation du rapport d'activités de l'exercice 2020-2021
5. Présentation et adoption des états financiers et du rapport de mission d'examen au 30 juin 2021
6. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2021-2022
7. Nomination de l'expert-comptable pour 2021-2022
8. Élection des administrateurs au Conseil d'administration (2 postes)
 - 8.1. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
 - 8.2. Rapport des mises en candidature
 - 8.3. Vote, s'il y a lieu
 - 8.4. Proclamation du nouveau conseil d'administration 2021-2022
9. Commentaires et recommandations des membres
10. Clôture de l'assemblée générale annuelle

La présidente demande l'adoption de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION # AG-010-10-2021-01 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Mme Ginette Pelletier, dûment appuyé par Mme Sandrynn Lapierre, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

** Il est mentionné que L'AGA est enregistré pour faciliter la rédaction du procès-verbal. L'enregistrement sera détruit par la suite.



3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE 2020

La présidente demande l'adoption du procès-verbal tel que rédigé et envoyé aux membres par courriel ou par la poste. Il est présumé que tous les ont lus. Elle précise que les proposeurs doivent avoir assisté à l'assemblée de l'an dernier afin de confirmer l'exactitude du procès-verbal.

RÉSOLUTION # AG-010-10-2021-02 : Adoption des procès-verbaux de 2020

Sur proposition de Mme Ginette Pelletier, dûment appuyé par Mme Éloïse Beaupré, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de septembre 2020 tel que rédigé.

4. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'EXERCICE 2020 - 2021

Le rapport d'activités est présenté par Mme Geneviève Solomon, directrice générale de l'APIQ. Ce rapport sera disponible en annexe de ce procès-verbal sur notre site Internet.

Mme Solomon présente et commente quelques graphiques et statistiques représentant la progression du nombre de membres de l'APIQ ainsi que les régions de provenance des patients membres. Elle mentionne l'augmentation constante, mais moindre cette année vu la non tenue des activités dû à la pandémie, du nombre de membres par année.

Notre directrice générale présente aussi la mission de l'APIQ et des activités ayant eu lieu cette année, en lien avec cette mission;

- **Inform**er : cette année pour informer nous avons tablé sur une présence accrue dans les médias étant donné la pandémie et l'impossibilité de faire de la sensibilisation et des activités en personne. La campagne Acceptes-tu d'être mon donneur de plasma à aussi beaucoup d'impact dans les médias.

Soutenir : soutien patient (248 demandes), que ce soit par téléphone, courriel ou par le groupe Facebook APIQ – Entre nous.

Défendre : Négociations pour la livraison des produits durant la pandémie (en début d'année), représentations auprès de l'INESSS et du gouvernement au sujet du SCID. Faisons partis du comité des receveurs d'Héma-Québec avec rencontres en cours d'année. Travail constant sur les dossiers d'accès aux services.

Suit une portion sur les activités et projets spéciaux à venir.



5. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS ET DU RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN AU 30 JUIN 2021

M. Dagnault présente les états financiers réalisés par la firme Mallette. Des informations expliquant les coûts des produits et des charges sont transmises aux membres. Par la suite, il demande l'adoption des états financiers et du rapport de mission d'examen.

RÉSOLUTION # AG-010-10-2021-04 : Adoption des états financiers et du rapport de mission d'examen

Sur proposition de Mme Éloïse Beaupré, dûment appuyé par Mme Sandrynn Lapierre, il est résolu à l'unanimité d'adopter les états financiers accompagnés du rapport de mission d'examen tel que rédigé par la firme Mallette pour l'exercice se terminant le 30 juin 2021.

6. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021-2022

M. Dagnault explique la différence entre états financiers (par dépenses) et prévisions budgétaires (par activités). Des informations expliquant les activités sont transmises aux membres. Par la suite, il demande l'adoption des prévisions budgétaires.

7. NOMINATION DE L'EXPERT-COMPTABLE POUR 2021 - 2022

La présidente mentionne la recommandation du conseil d'administration à l'effet de reconduire la firme Mallette à titre d'expert-comptable pour l'année financière 2021 - 2022.

RÉSOLUTION # AG-010-10-2021-05 : Nomination d'un expert-comptable

Attendu que :

- Les conditions offertes par la firme Mallette sont avantageuses;
- L'expertise de cette entreprise est reconnue;
- La firme Mallette a une bonne connaissance de notre organisation depuis notre ouverture en 2012;

Sur proposition de Mme Ginette Pelletier, dûment appuyé par M. Jacques Dagnault, il est résolu à l'unanimité de reconduire la firme Mallette à titre d'expert-comptable pour la mission d'examen et la production des états financiers de l'APIQ pour l'année financière 2021 - 2022.

8. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (2 postes)

8.1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

Mme Allard propose à l'assemblée Mme Geneviève Solomon titre de présidente d'élection et Mme Geneviève Gagnon à titre de secrétaire. Elle demande aux membres une résolution à cette fin.

RÉSOLUTION # AG-010-10-2021-06 : Nomination d'un président et d'un secrétaire des élections

Sur proposition de M. Jacques Dagnault, dûment appuyée par Mme Éloïse Beaupré, il est résolu à l'unanimité de nommer Mme Geneviève Solomon à titre de présidente et Mme Geneviève Gagnon à titre de secrétaire d'élection.

La présidente d'élection, Mme Solomon, présente la liste des administrateurs et leur statut.

En cours de mandat : Mmes Martine Allard, Sophie Lavertue et Marie-Claude Levasseur.

En fin de mandat : Mmes Mélyna Asselin, Éloïse Beaupré, Sandryn Lapierre ainsi que M. Jacques Dagnault. Madame Judith Mally-MacDougall et M. Éric Sanfaçon ne souhaitant pas renouveler leur mandat, ces deux postes étant les deux postes vacants.

8.2 Rapport des mises en candidature

- 2 postes étaient à pourvoir au sein du conseil d'administration de l'APIQ. La fin de la période des mises en candidature était le 10 octobre 2021.

Une nouvelle candidature a été reçue : Mme Élisabeth Dilalla-Besner. Cette candidate satisfait aux critères d'éligibilité énoncés dans nos règlements généraux.

8.3 Vote, s'il y a lieu

Considérant que le nombre de candidats (1) est inférieur au nombre de postes en élection (2), la présidente demande la nomination officielle des administrateurs.

RÉSOLUTION # AG-010-10-2021-07 : Nomination des membres aux postes d'administrateur de l'association

Sur proposition de M. Éric Sanfaçon, dûment appuyé par Mme Martine Allard, il est résolu à l'unanimité de nommer Mme Élisabeth Dilalla-Besner au poste d'administrateur pour un mandat de 2 ans.

8.4 Proclamation du nouveau conseil d'administration 2021 - 2022

L'assemblée félicite les administrateurs 2021 - 2022 :

Mmes Martine Allard, Mélyna Asselin, Éloïse Beaupré, Marie-Claude Levasseur, Sandrynn Lapierre, Sophie Lavertu, Élisabeth Dilalla-Besner et M. Jacques Dagnault.

9. COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS DES MEMBRES

M. Dagnault fait mention que lors des tenues d'assemblées générales annuelles en présentiel, il y a beaucoup plus de chance d'avoir plus de participants qui assistent, qui posent des questions et portent intérêt, il espère que la COVID se résorbe rapidement pour un retour en présentiel rapide. Il trouve malheureux que peu de gens assistent en virtuel, il trouve que nous avons une belle organisation, un beau plan et des beaux projets, avec aussi les deux Geneviève (Solomon et Gagnon) ainsi que d'autres personnes qui se dévouent mais peu de gens pour en prendre connaissance.

10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Mme Martine Allard remercie tout ceux qui ont assistés et aussi ceux qui s'impliquent dans l'association et souhaite à tous à l'an prochain en présentiel.

L'assemblée se termine à 19 h 58.



Martine Allard
Présidente de l'assemblée
Le 11 octobre 2021

Geneviève Gagnon
Secrétaire d'assemblée
Le 11 octobre 2021

